

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle
De la Caisse Desjardins des Technologies de l'information
En mode virtuel
Le 5 avril 19 heures

Sont présents : Mme Doryne Bourque (présidente du conseil d'administration)
M. Denis Hudon (Vice-président du conseil d'administration)
Mme Mélanie Fredette (Adjointe à la direction générale)
M. Styve Morand (Président du comité de mise en candidature)
M. Jean-François Trudel (Directeur général)
M. Pierre Viboux (Secrétaire du conseil d'administration)

1. Ouverture de l'assemblée.

Mme Doryne Bourque, présidente du conseil d'administration souhaite la bienvenue à tous pour cette toute première assemblée générale virtuelle complète

Mme Doryne Bourque agit comme présidente d'assemblée. Elle est assistée dans ses fonctions par M. Jean-François Trudel, directeur général, le secrétaire du conseil d'administration M. Pierre Viboux, le vice-président M. Denis Hudon, M. Styve Morand, président du comité de mise en candidature et par Mélanie Fredette, adjointe à la direction générale. Une équipe de soutien est aussi en ligne pour voir au bon déroulement de l'assemblée.

Mme Bourque indique que comme précisé dans l'avis de convocation, elle désire informer les membres que cette formule d'assemblée à distance implique qu'ils pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) prochains jours suivant l'assemblée.

1.1. Précisions importantes sur les membres

Mme Bourque précise que dans le cadre de cette assemblée générale annuelle de la Caisse, SEUL UN MEMBRE DE PLEIN DROIT de la Caisse admis depuis au moins 90 jours pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct ce soir

1.2. Règles de fonctionnement

Mme Bourque explique que l'assemblée étant tenue en mode virtuel, les modalités qui faciliteront le bon déroulement et les interactions sont présentées par M. Pierre Viboux.

Ces modalités portent notamment sur :

La façon de poser des questions ou de proposer ou d'appuyer ainsi que le vote en direct.

2. **Nomination des scrutateurs**

Mme Bourque propose de nommer Mme Mélanie Fredette ainsi que M. Jean-Philippe Rocheleau comme scrutateur étant donné qu'ils ont préalablement été familiarisés avec le processus de votation utilisé ce soir. Ils seront chargés de recueillir le résultat des votes auprès du technicien responsable du système de votation afin que Mme Bourque puisse communiquer les résultats des votes.

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU d'adopter la nomination des scrutateurs tel que présenté. ADOPTÉ.

3. **Présentation de l'ordre du jour.**

Mme Bourque invite donc M. Pierre Viboux à faire la lecture de l'ordre du jour. M. Viboux fait la lecture point par point.

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ.

4. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 avril 2019**

Mme Doryne Bourque demande une proposition afin d'effectuer seulement un résumé du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 avril 2019.

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU d'adopter la lecture du résumé du procès-verbal du 29 avril 2019. ADOPTÉ.

M. Pierre Viboux fait un résumé du procès-verbal.

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU d'adopter Le procès-verbal de l'AGA 2019. ADOPTÉ.

5. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 août 2020**

Mme Doryne Bourque demande une proposition afin d'effectuer seulement un résumé du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 août 2020.

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU d'adopter la lecture du résumé du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 août 2020. ADOPTÉ.

M. Pierre Viboux fait un résumé du procès-verbal.

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU d'adopter Le procès-verbal de l'AGA 2020. ADOPTÉ.

6. Rapport du conseil d'administration

Mme Doryne Bourque fait un résumé de son rapport présenté dans la revue annuelle laquelle est disponible sur le site de la caisse. Mme Bourque tient à remercier tous les membres pour leur confiance. Elle remercie les employés et les administrateurs pour leur soutien tout au long de l'année ainsi le directeur général, M. Jean-François Trudel, pour son excellent travail puisque les résultats sont excellents. Mme Bourque remercie également tous les administrateurs qui ont quitté la caisse durant l'année. Mme Bourque parle également des mesures d'allègements et des moteurs de la relance économique.

7. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Mme Bourque cède la parole à M. Pierre Viboux pour le rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

M. Viboux débute en indiquant qu'il n'y a eu aucune situation de conflit d'intérêts;

Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent;

La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

8. Présentation du rapport annuel 2020

Mme Doryne Bourque invite M. Jean-François Trudel, directeur général, à présenter les faits saillants et résultats financiers de la caisse au 31 décembre 2020. M. Trudel prend un moment afin de remercier tous les employés et administrateurs pour leur travail tout au long de l'année. M. Trudel invite les membres à regarder un vidéo des résultats de 2020.

Mme Bourque demande s'il y a des questions ou commentaires. Aucune question ou commentaire.

9. Présentation de l'utilisation du fonds d'aide au développement du milieu et des autres engagements de la caisse.

Mme Doryne Bourque cède la parole à M. Denis Hudon afin de nous présenter l'utilisation du Fonds d'aide au développement milieu. M. Hudon fait un résumé de la description d'un don, d'une commandite et du FADM. Par la suite, M. Hudon présente une vidéo des engagements de la caisse dans son milieu pour 2020.

M. Hudon informe les membres que la caisse a également mis en place le programme Créavenir. M. Hudon présente un court vidéo qui explique ce qu'est le programme.

10. Période de questions au conseil d'administration

Mme Bourque demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires et de l'inscrire dans l'encadré prévu à cet effet.

11. Présentation des propositions sur le partage des excédents

11.1. La ristourne

Mme Bourque présente une vidéo sur la ristourne.

11.2. Présentation des scénarios en vue de la votation

Mme Bourque précise que les scénarios qui sont recommandés par le conseil d'administration sont les plus avantageux pour les membres et totalement conformes aux encadrements applicables.

12. Adoption de la répartition des excédents annuels

Mme Doryne Bourque invite M. Jean-François Trudel, directeur général, à effectuer la recommandation du conseil d'administration pour la répartition des excédents annuels.

Excédents à répartir **896 000 \$**

Affectations des excédents recommandés

Virements réglementaires et autres	(120 000) M\$
Intérêts parts permanentes	- M\$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales M\$
Ristournes aux membres	(365 000) M\$
Alimentation du FADM	(49 000) M\$
Récupération d'impôts	49 000 M\$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	316 000 M\$
Utilisations de la réserve pour ristournes éventuelle (FADM)	49 000 M\$
Alimentation RRE	(615 000) M\$
Alimentation réserve générale	(161 000) M\$

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU que le projet de répartition des excédents annuels pour l'année se terminant le 31 décembre 2020 soit soumis au vote après l'assemblée.

13. Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes

Mme Bourque invite M. Jean-François Trudel, directeur général, à présenter la recommandation du conseil d'administration en ce a trait au versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles qui est de 365 205 \$.

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU que le scénario recommandé par le conseil d'administration soit soumis au vote après l'assemblée.

14. Élection des membres du conseil d'administration

Mme Doryne Bourque fait un retour sur le profil collectif. Elle informe les membres que Le CA met à jour chaque année son profil collectif en fonction de sa réalité, ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés cette année. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures.

15. Rapport du comité de mise en candidature

Mme Doryne Bourque invite M. Styve Morand, président du comité de mise en candidature, à faire son rapport.

M. Styve Morand présente son rapport en mentionnant qu'il y avait 5 postes à pourvoir cette année décrit comme suit :

Groupe A : Shawinigan: 2

Groupe B : La Tuque: 1

Groupe C : Technologies de l'information: 2

Et que le conseil d'administration recherchait les critères suivants :

Des personnes ayant des compétences ou un intérêt marqué dans l'un ou l'autre des domaines des Technologies de l'information

Étudiants en Technologies

des personnes impliquées dans leur communauté

[3] femmes et [2] hommes pour maintenir la parité

Personne dans le milieu de vie active

Des représentant(e)s d'association ou regroupement du domaine des Technologies de l'information.

M. Morand continue en confirmant que la caisse a reçu 3 candidatures dont une pour le groupe Technologies de l'information et 2 pour le groupe La Tuque. Il termine en précisant que les documents de présentation des candidats étaient disponibles sur notre site internet.

16. Nomination des officiers pour la période d'élection

Mme Doryne Bourque procède à la nomination des officiers pour la période d'élection. M. Styve Morand agira comme président d'élection et M. Pierre Viboux.

17. Élection par acclamation

Mme Bourque mentionne qu'étant donné que nous avons une seule candidature pour le groupe Technologie de l'information, il lui fait plaisir d'annoncer que Mme Marina Pavlovic Rivas est élue par acclamation.

18. Élection en différé

Mme Bourque explique que la caisse a reçu 2 candidatures pour le groupe La Tuque et qu'il y avait seulement un poste à pourvoir ce qui fait qu'il y aura élection en différé entre M. Denis Hudon et Mme Audrey Bergeron.

19. Précisions sur l'exercice du vote et sur l'annonce des résultats après la période de votation de 4 jours.

Mme Doryne Bourque, présidente du conseil d'administration, précise que les membres ont trois (3) votes distincts à enregistrer après l'assemblée, soit :

Un vote pour la répartition des excédents annuels (ristournes)

Un vote pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne.

Un vote pour élire les nouveaux membres du conseil d'administration dans le Groupe de La Tuque.

19.1. Précision sur l'exercice du vote

Mme Bourque présente les modalités entourant le vote et indique que dès le 6 avril 2021 à minuit, la période de votation est ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le vendredi 9 avril 2021 et énumère quelques faits saillants pour la période de votation :

La réécoute de notre assemblée est possible pour tous les membres, participants ou non, par le biais du lien accessible sur le site Internet de la Caisse.

La documentation de référence est disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse.

Il y aura 3 moyens simples de voter, soit par AccèsD Internet, AccèsD mobile ou AccèsD téléphone l'aide de consignes claires en se rendant directement sur le site www.desjardins.com

Un membre de plein droit, dûment qualifié, ne pourra voter qu'une seule fois.

19.2. Précision sur l'annonce des résultats

Mme Bourque énumère quelques faits saillants quant à l'annonce des résultats :

Les résultats demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.

Dans les 48 heures après la période de votation de 4 jours, la Caisse est informée des résultats des votes qui seront publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse.

En cas de vote négatif sur les propositions, l'assemblée devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation. Le versement de la ristourne sera donc retardé.

20. Suivi – Annonce des résultats et levée de l'assemblée

Mme Bourque tient à réitérer que la période de votation est ouverte dès ce soir minuit.

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

21. Proposition sur la répartition des excédents annuels

98.39 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est : Adoptée Refusée

22. Proposition sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes

87.13 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est : Adoptée Refusée

23. Élection des membres du conseil d'administration

Mme Audrey Bergeron a été élue suite à la période de votation pour siéger sur le Groupe B : La Tuque.

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 12 avril 2021.

La présidente,

Le secrétaire,

Doryne Bourque

Pierre Viboux